



L'Intelligence Artificielle

Au service des (bonnes) pratiques enseignantes

Aider les professeurs à se référer aux textes de loi

➔ Présentation de la démarche :

Certains sites mobilisant des agents conversationnels, tels [LegiGPT](#) ou [Ordalie.AI](#), se targuent dès leur page d'accueil de connaître respectivement « 148 191 articles de loi » et « plus de 400 000 articles du droit français (codes, lois et ordonnances) et plus de 800 000 jurisprudences » ... autant d'opportunités offertes aux membres de la communauté éducative d'un EPLE, en particulier les enseignants d'Histoire-Géographie très majoritairement responsables du traitement de l'EMC, de **se référer aisément au code de l'éducation** ou **d'identifier un projet de loi et autres procédures législatives** auxquels les différentes entrées des programmes peuvent faire référence.

**LegiGPT**



Je ne suis pas avocat mais je connais 148191 articles de loi jusqu'au 17 Avril 2022.

Pas mal non? C'est français.



La laïcité est un principe fondamental en France, inscrit dans la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État. Ce principe garantit la neutralité de l'État vis-à-vis des religions et la liberté de conscience de chacun.

Dans le domaine de l'éducation, l'article L141-5 du Code de l'éducation dispose que dans les établissements du premier degré publics, l'enseignement est exclusivement confié à un personnel laïque. De plus, les programmes scolaires doivent inclure des enseignements visant à faire connaître la diversité et la richesse des cultures représentées en France, ainsi que promouvoir le respect de la laïcité.

En ce qui concerne la fonction publique, l'article L121-2 du Code général de la fonction publique énonce que dans l'exercice de ses fonctions, l'agent public est tenu à l'obligation de neutralité et au respect du principe de laïcité. Cela signifie qu'il doit s'abstenir de manifester ses opinions religieuses et traiter de façon égale toutes les personnes, en respectant leur liberté de conscience et leur dignité.

Enfin, l'article L2122-34-2 du Code général des collectivités territoriales précise que pour les attributions qu'ils exercent au nom de l'État, le maire, les adjoints et les membres du conseil municipal agissant par délégation du maire doivent respecter l'obligation de neutralité et le principe de laïcité.

En résumé, la laïcité en France implique la neutralité de l'État vis-à-vis des religions, le respect de la liberté de conscience, et la promotion du vivre ensemble dans le respect de la diversité culturelle.

laïcité

II
harcèlement scolaire

Ordalie

En France, le harcèlement scolaire est encadré par plusieurs dispositions législatives et réglementaires visant à protéger les élèves et à sanctionner les auteurs de tels actes. Voici une analyse détaillée des lois et réglementations pertinentes concernant le harcèlement scolaire.

Dispositions Législatives

- 1. Code de l'éducation :
 - Article L111-6 : Cet article indique qu'aucun élève ou étudiant ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements commis au sein de l'établissement d'enseignement ou en marge de la vie scolaire ou universitaire, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage 1. Les établissements d'enseignement sont tenus de prendre des mesures appropriées pour lutter contre le harcèlement, incluant la prévention, la détection et l'orientation des victimes vers les services appropriés 1.
 - Article L543-1 : Ce texte précise que le projet d'école ou d'établissement doit inclure des lignes directrices et des procédures pour la prévention, la détection et le traitement des faits de harcèlement 2. Les représentants de la communauté éducative doivent associer les personnels médicaux, les infirmiers, les assistants de service social et les psychologues de l'éducation nationale pour élaborer ces lignes directrices 2.
- 2. Code pénal :
 - Article 222-33-2-3 : Cet article définit le harcèlement scolaire comme des faits de harcèlement moral commis à l'encontre d'un élève par toute personne étudiant ou exerçant une activité professionnelle au sein du même établissement d'enseignement 3. Les peines varient en fonction de la gravité des conséquences, allant de trois ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende à dix ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende si les faits ont conduit la victime à se suicider ou à tenter de se suicider 3.

Jurisprudence

1. Cour administrative d'appel - 09/12/2020 - n°19LY01184 : Dans cette affaire, la cour a confirmé que l'absence d'un programme d'actions de lutte contre le harcèlement n'engage pas la responsabilité de l'État, à condition que les personnels de l'éducation nationale suivent le protocole en cas d'agression 4. Cette décision souligne l'importance de l'application correcte des protocoles existants pour la gestion des incidents de harcèlement.
2. Cour administrative d'appel - 09/12/2020 - n°19BX00300 : La cour a reconnu que les mesures prises par l'administration scolaire pour traiter une situation de harcèlement, telles que des réunions avec les parents et les élèves, des conseils médicaux et des actions disciplinaires, étaient suffisantes pour répondre aux incidents de harcèlement 5. Cette jurisprudence met en avant l'importance d'une approche proactive et coordonnée pour traiter les cas de harcèlement scolaire.

➔ Fonctionnalités et éventuelles plus-values apportées par cet outil à l'enseignant :

Ce type d'outil se présente donc comme un **agent conversationnel en français spécialiste du droit**. Ce dernier a été entraîné **spécifiquement à répondre aux questions d'ordre juridique** ; le droit et la législation étant son seul domaine d'expertise, les réponses proposées sur d'autres sujets peuvent apparaître des plus surprenantes. Comme mentionné plus haut, [LegiGPT](#) intègre plus de **148 000 articles issus des différents codes français jusqu'au 17 avril 2022** (il existe une version LegiGPT +

mobilisant GPT-4 et intégrant entre autres les projets de loi, les ordonnances, les décrets...). Impossible par conséquent de le mobiliser pour travailler sur les réformes les plus récentes. Il est **gratuit** et ne nécessite **pas de création de compte**. **Ordalie.AI** est riche de ses **400 000 articles du droit français** et plus de **800 000 jurisprudences**, propose la rédaction de documents juridiques **une fois un compte créé**. Ce dernier est donc plus complet mais sans doute plus complexe à utiliser pour des élèves du secondaire non spécialistes du droit.

En quelques clics, vous pouvez ainsi disposer d'une **synthèse mentionnant les principaux articles des principaux codes** ou **d'obtenir un bref historique de l'évolution de la législation** relatifs à un principe fondamental de notre système républicain par exemple.

NB : les numéros apparaissant sur la capture d'écran ci-dessous renvoient aux différents textes de loi sur lesquels l'outil s'appuie pour répondre à la requête.

Ordalie

La laïcité en France est un principe fondamental qui a évolué au fil des siècles, marquant profondément l'organisation de l'État et de la société. Voici une explication détaillée de son histoire, en se basant sur les résultats de la recherche fournis.

Origines et Évolution de la Laïcité

1. Les Premières Bases de la Laïcité

- La laïcité en France trouve ses premières bases dans la Révolution française de 1789, qui a mis fin à l'Ancien Régime et à la domination de l'Église catholique sur l'État. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 a proclamé la liberté de conscience et l'égalité devant la loi sans distinction de religion ¹.

2. La Loi de 1905 sur la Séparation des Églises et de l'État

- Le véritable tournant pour la laïcité en France est la loi du 9 décembre 1905, qui a instauré la séparation des Églises et de l'État. Cette loi a mis fin au concordat de 1801 et a établi que la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ^{2 3 4}. Elle garantit également la liberté de conscience et le libre exercice des cultes, tout en imposant la neutralité des agents publics et des services publics à l'égard des cultes ^{2 3}.

3. La Constitution de 1958

- La Constitution de la Ve République, adoptée le 4 octobre 1958, a renforcé le principe de laïcité en affirmant dans son article ¹ que "La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale" ⁵. Ce principe est également confirmé par le Préambule de la Constitution de 1946, qui garantit l'égal accès de tous à l'instruction, à la formation et à la culture, et impose à l'État le devoir d'organiser un enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés ⁶.

4. La Laïcité dans l'Éducation

- Le Code de l'éducation précise les modalités de mise en œuvre de la laïcité dans les établissements scolaires. L'article ^{L141-1} du Code de l'éducation réaffirme que l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque est un devoir de l'État ⁶. L'article ^{L141-2} assure aux enfants et adolescents la possibilité de recevoir un enseignement conforme à leurs aptitudes dans un égal respect de toutes les croyances ⁷. De plus, l'article ^{L141-5-2} protège la liberté de conscience des élèves et interdit les comportements constitutifs de pressions sur les croyances des élèves ou de tentatives d'endoctrinement ⁸.

5. Jurisprudence et Application du Principe de Laïcité

- La jurisprudence a souvent été sollicitée pour préciser les contours de la laïcité. Par exemple, le Conseil d'État a rappelé que la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte, et que les personnes publiques doivent veiller à la neutralité à l'égard des cultes ^{2 3}. Une décision notable est celle concernant l'installation de crèches de Noël dans les bâtiments publics, où le Conseil d'État a précisé que cela n'est possible que si la crèche présente un caractère culturel, artistique ou festif, sans signification religieuse particulière ⁹.

Conclusion

La laïcité en France est un principe constitutionnel qui assure la neutralité de l'État vis-à-vis des religions, garantit la liberté de conscience et le libre exercice des cultes, et impose des obligations strictes aux personnes publiques pour respecter ces principes. Cette laïcité est inscrite dans la Constitution, précisée par la loi de 1905, et régulièrement interprétée par la jurisprudence pour s'adapter aux évolutions de la société

^{5 6 7 8 2 3 4 9}



➔ Points de vigilance :

➤ Précautions à prendre

Si les réponses sont plutôt probantes, ces outils précisent qu'ils ne remplacent pas un professionnel du droit et que les **informations générées doivent être vérifiées avant utilisation**. Une version Pro d'**Ordalie.AI** pour un usage complet et illimité via un abonnement mensuel existe, l'offre gratuite se limitant à 10 requêtes par semaine. L'outil **LegiGPT** dans sa version gratuite est pour le moment illimité mais n'a pas intégré les toutes dernières évolutions de la loi (depuis le 17 avril 2022).

➤ S'assurer d'une pérennité des outils

Les deux outils proposés semblent d'autant plus pérennes qu'il propose une version enrichie.

➤ Question RGPD

Seul **Ordalie.AI** requiert une **inscription préalable** et la **création d'un compte** via une **adresse mail** et un **mot de passe**.

Le premier outil peut concrètement vous permettre :

- de **(re)trouver le contenu précis d'un article de la DDHC** pouvant être mobilisé pour construire des séances conformes aux programmes d'EMC ;

- d'obtenir une réponse synthétique, point de départ d'une **démarche comparative** entre des lois votées au début du XXIème siècle et des textes législatifs plus anciens ;

Le second peut vous proposer en quelques secondes un **aperçu des principales dispositions légales** concernant un principe fondamental républicain telle l'égalité entre les femmes et les hommes.

Auteur : Frédéric DERNE